

## 135 VAUBAN

Société Civile Immobilière au capital de 1.000 euros  
Siège Social : 261, rue de Paris, 93100 Montreuil  
805 297 769 R.C.S Bobigny

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 FEVRIER 2025

Le 19 Février 2025 à 14 heures

Les associés de la société 135 VAUBAN, Société Civile Immobilière au capital de 1.000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 261, rue de Paris, 93100 Montreuil, sur convocation du Gérant.

#### SONT PRESENTS :

Bernard BENSAID	50 parts sociales
Frédérique BENSAID	50 parts sociales

**Total des parts sociales détenues par les associés présents**                      **100 parts sociales détenues**

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Bernard BENSAID, Gérant de la Société.

Les associés présents possédant 100 parts sociales sur les 100 parts sociales composant le capital social, l'Assemblée Générale peut ainsi valablement délibérer. En conséquence, elle est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Bernard BENSAID, Gérant de la Société dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés dans les conditions prévues par la loi et les statuts ;
- Les statuts de la Société ;
- Le projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale.

Monsieur Bernard BENSAID, Gérant de la Société déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au Siège Social, depuis la convocation de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Puis, Monsieur Bernard BENSAID, Gérant de la Société rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un Co-Gérant
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Monsieur Bernard BENSAID, Gérant de la Société déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis plus personne ne demandant la parole, Monsieur Bernard BENSAID, Gérant de la Société met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **RESOLUTION : NOMINATION D'UN CO-GERANT**

Les Associés décident de nommer en qualité de co-gérant de la Société pour une durée indéterminée :

- **Madame Frédérique BENSAID**

Née le 23 juillet 1960

Demeurant 8, rue des Francs Bourgeois 75003 Paris  
de nationalité Française

Le Co-Gérant déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

Le Gérant exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Gérant ou au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité qui seront nécessaires.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau et par tous les associés présents.

---

Monsieur Bernard BENSAID  
Gérant